

Tierversuchsverbots-Initiative

JA zum Tier- und Menschenversuchs-
verbot – JA zu Forschungswegen mit
Impulsen für Sicherheit und Fortschritt

Fragen & Antworten zur « Tierversuchsinitiative »

MÉMENTO SUR LA RÉCOLTE DE SIGNATURES & FAQ

[MERKBLATT UNTERSCHRIFTENSAMMELN_FR_20170909c](#)

Pourquoi interdire les expérimentations animales ?

Les expérimentations animales sont un non-sens, autant sur le plan éthique que scientifique.

<http://tierversuchsverbot.ch/fr/problem/>

Pourquoi interdire les expérimentations sur les humains ?

Le but c'est de soigner, pas de faire de la recherche. Les médecins et les chercheurs devraient savoir ce qu'ils font, ils ne devraient pas avoir à faire des tests pour savoir s'ils ont tort ou non. Une préparation plus sérieuse au stade préclinique s'impose, par une analyse plus attentive des cas des malades ou même et avant tout par le biais des autopsies. Une bonne analyse serait dans bien des cas certainement préférables aux essais. Donner au malade le traitement le plus approprié pour lui, ne pas donner le traitement qui soutiendra le mieux la thèse du chercheur.

Pourquoi exiger une interdiction d'importer ou d'exporter ?

Interdire l'expérimentation animale en Suisse est vain si le problème peut être détourné par la sous-traitance à l'étranger. La recherche sans essais sur les animaux n'aura de valeur en Suisse que s'il existe un marché intérieur protégé, exigeant des produits n'ayant utilisé aucune expérimentation animale. Il ne peut y avoir réellement de progrès sans débouchés commerciaux, il est donc essentiel d'offrir ces débouchés à la recherche et à la production sans expérimentation sur les animaux.

La Suisse ne retourne-t-elle pas à l'âge de pierre ?

Non, tous les produits testés avant la mise en place de l'interdiction de l'expérimentation animale resteront tolérés. La créativité et la productivité auront enfin libre cours lorsque, finalement, grâce à l'interdiction, toutes les forces devront se concentrer sur la recherche et la production sans tests sur les animaux. Ce ne sera pas l'âge de pierre mais au contraire enfin l'âge du vrai progrès et de la civilisation.

Interdire l'expérimentation animale ne va-t-il pas affaiblir le marché Suisse ?

N'est-il pas toujours souhaitable de développer l'idée „produire et consommer local”. L'interdiction de l'expérimentation sur les animaux serait une grande chance pour les SMEs. De plus, perpétrer un acte barbare sous prétexte de la peur du changement, est-ce une attitude sensée ?

Les produits seront-ils suffisamment sûrs sans expérimentation animale ?

Lorsque les calculs et autres analyses sont vraiment sérieux ils sont tout aussi significatifs que ceux faits sur les animaux ou les cellules animales. Sans test sérieux, pas de mise sur le marché ! Savoir au lieu d'essayer !

Pourquoi interdire les tests ayant peu d'impact sur les animaux ?

L'expérience montre que la plus petite concession conduit rapidement à l'abus. Le degré de gravité de l'impact, qu'il soit de moins-zéro, zéro ou un, est difficilement mesurable. Personne ne voudrait imposer ces tests à ses propres enfants.

„Degré de gravité moins-zéro“

Les animaux de laboratoire sont loin d'être aussi protégés que les lois de protection des animaux l'exigeraient, et même ces dernières sont loin de garantir le bien-être de l'animal.

Degré de gravité “0” – „pas“de dommages “ / en réalité souffrance et mort

- ... une souffrance légère et une agonie de courte durée, ça ne compte pas ?
- ... l'abandon et l'isolement des congénères, ça ne compte pas ?
- ... le désespoir – environnement stérile de laboratoire, ça ne compte pas ?
- ... être prisonnier sans aucun espoir de s'échapper, ça ne compte pas ?
- Marquage de souris (transgéniques) jusqu'à l'âge de 2 semaines par une entaille à l'oreille ou, si pas possible autrement, par **l'amputation** de l'extrémité d'une ou au maximum **deux phalanges**
- **Décapitation** de rats âgés de 10 jours
- **des contraintes pas persistantes**
 - Application d'héparine et saignée de l'animal sous narcose profonde (Irene Varga : « profonde » en théorie...)
 - Privation alimentaire: **Privation alimentaire pendant moins de 24** heures chez le rat pesant plus de 200 g suivie d'une possibilité de compensation ou du sacrifice (Irene Varga : du « sacrifice » ?! de la mort!)
 - Privation de partenaires sociaux: **Détention isolée de rats ou de souris adultes**, avec une manipulation quotidienne importante par le personnel

Degré de gravité “1” – „dommages légers“ / en réalité souffrance, torture, douleurs

- Biopsie de l'extrémité caudale (d'une longueur maximale de 1 cm) chez le rat ou la souris, avec ou sans emploi d'un spray refroidissant.
- Détention de chiens pendant 2 semaines sans sortie.
- Détention d'un rat en cage métabolique pendant moins de 7 jours
- Utilisation des mutants : souris obèse, rat hypertendu, animaux qui présentent des altérations des lipides sanguins
- Implantation intrapéritonéale unique de minipompes osmotiques
- Cathéters veineux avec passage sous-cutané
- Perfusion chez le chien se trouvant dans une sangle de suspension pendant moins de 8 heures, avec ou sans cathétérisme de la vessie.
- Interventions chirurgicales mineures et autres suivies de douleurs, de maux et de troubles de l'état général postopératoires mineurs
- Implantation sous-cutanée de tissu tumoral
- Irradiation ou chimiothérapie suivi d'une immunodépression d'une durée délimitée d'une restitution spontanée
- Prélèvement du liquide biliaire chez le chien en narcose préterminale
- Application de substances à tester en doses non toxiques et mise à mort des animaux
- Application de vaccins (p.e. l'avorte de la jument) pour tester leur immunogénicité; validation d'un vaccin viral sur le terrain
- Infestation des parasites : ankylostomes, tiques, puces, mouches
- Bronchoscopie

- Induction d'une éosinophilie par applications intrapéritonéales répétées de polymyxine B
<http://de.wikipedia.org/wiki/Polymyxine>
- Electrochoc maximal ou excès de stimuli
- Privation alimentaire : **Privation alimentaire pendant moins de 48** heures chez le rat pesant plus de 200 g suivie d'une possibilité de compensation ou du sacrifice (Irene Varga : du « sacrifice » ?! de la mort!)
- Privation d'eau 12 à 23 heures

<http://www.blv.admin.ch/themen/tierschutz/00781/00795/> (DE, FR)

Quand les scientifiques et les autorités évaluent de façon aussi horrible des limites soi-disant acceptables, il ne nous reste pas d'autre choix que de vouloir interdire purement et simplement cette maltraitance des animaux.

Il serait choquant et illogique de ne pas demander l'interdiction de ces pratiques barbares et de permettre ces expérimentations soi-disant "légères". Ceux qui veulent garantir le bien-être et la santé des humains comme des animaux peuvent parfaitement y arriver sans avoir recours à l'expérimentation animale.

Qui est prêt à soutenir l'initiative ?

- de nombreux éthiciens
- de nombreux végétariens
- de nombreux végétaliens
- de nombreux amis des animaux
- de nombreux adeptes d'une science saine, de traitements médicaux et de soins corrects
- Tous ceux qui croient aux talents de créativité des êtres humains et qui aspirent à une société civilisée et humaine.

Phase de préparation

Pourquoi une phase de préparation ?

Nous ne sommes encore que quelques-uns à l'origine de l'initiative, tous intimement convaincus que la Suisse a besoin d'une interdiction absolue des expérimentations animales. Nous n'avons pas encore atteint suffisamment d'activistes pro-animaux. Nous ne voulons pas que l'initiative soit condamnée parce que nous ne collecterions que 30'000 ou même 80'000 signatures. Afin de pouvoir rassembler les 130'000 signatures requises (au moins 100'000 valides) nous avons besoin d'une équipe forte et motivée. Nous sommes à la recherche d'une telle équipe de volontaires !

<https://doodle.com/gwxgrmfq7z77zycm>

Comment peut-on atteindre les activistes de la cause animale et obtenir leur aide pour collecter les signatures ?

Tous les chemins mènent à Rome ! Et tous les moyens sont bons pour y parvenir !

Par exemple : Facebook, le bouche-à-oreille, ou le cercle familial et amical.

Que puis-je faire sur Facebook ?

Indiquez-nous le nom des amis dont vous pensez qu'ils sont sensibles à la cause animale ou sont intéressés par les avancées scientifiques.

<https://www.facebook.com/groups/991847540931604/?fref=ts> (rechts)

Que puis-je faire auprès de ma famille et de mes amis ?

Utiliser chaque promesse de collecter des signatures et les enregistrer individuellement ou collectivement sur Doodle <https://doodle.com/gwxgrmfq7z77zycm>

Que puis-je faire dans la rue ?

Vous pouvez vous adresser aux passants et leur demander, par exemple, s'ils seraient favorables à une interdiction de l'expérimentation animale. Si oui, leur expliquer que nous voulons lancer une initiative et que, pour ce faire, nous recherchons des volontaires pour collecter des signatures, seraient-ils disposés à nous aider ?

Si oui:

Leur demander leur adresse email et leur disponibilité pour collecter les signatures. Indiquer nos coordonnées (www.tierversuchsverbot.ch).

Soit gérer soi-même les adresses email et les promesses de collecter les signatures et envoyer à irene.varga@sunrise.ch un résumé des informations, soit indiquer chaque contact individuellement.

Si non:

Leur demander s'ils pourraient nous indiquer quelqu'un de leur connaissance qui serait éventuellement disposé à nous aider. Et si oui, donner nos coordonnées www.tierversuchsverbot.ch/fr/ et leur demander de les transmettre.

N'est-ce pas un peu fastidieux et lent ?

Sûrement, mais plus nous utiliserons de moyens d'action, plus vite nous aurons de chance d'atteindre notre but.